

N°

code secret anonymat

*Ne pas remplir*

# 4<sup>E</sup> CONCOURS DE NOUVELLES 2019

## « VOISINES, VOISINS »

### Bulletin d'inscription

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse postale : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : .....

Adresse mail (écrire distinctement SVP) : .....

.....

souhaite participer au « **Concours de nouvelles 2019** » organisé par  
le réseau des médiathèques de la Communauté d'agglomération Paris  
Vallée de la Marne

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours.

Je précède ma signature (ci-dessous) de la mention « lu et approuvé ».

Signature :

# COMPOSITION DE VOTRE DOSSIER

## Présentation du texte

Il est préférable de présenter les textes sous forme dactylographiée. Les formes manuscrites seront toutefois acceptées, à la condition d'être écrites de manière lisible et de respecter le plus possible les critères dactylographiques suivants :

- format de la page : **A4** (21 x 29,7cm) - Feuille blanche
- police de caractère : **Garamond**
- grandeur de caractère : **corps 12**
- interligne : **1,15** (paramétrage de base)

Des **marges** sont nécessaires pour faciliter le travail du jury. Une largeur d'environ **2 cm** est demandée.

## Limites de la nouvelle

La nouvelle est un **texte court**, donc limité par sa taille. Les critères, dans le cas d'une nouvelle sous forme dactylographique, sont les suivants : **30 000 caractères environ** (espaces compris). Ceci correspond à **10 pages** maximum (ou 5 feuilles recto verso). Si le texte est sous forme manuscrite, il devra respecter également ces critères.

## Envoi de la nouvelle

Les nouvelles pourront :

- être déposées dans toutes les médiathèques de la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne
- être envoyées à la médiathèque Jean-Pierre-Vernant, 9, place des Martyrs de Châteaubriant, 77500 CHELLES
- être envoyées par mail à l'adresse électronique suivante : [bibliotheques@agгло-pvm.fr](mailto:bibliotheques@agгло-pvm.fr)

Elles seront déposées en un seul exemplaire, imprimées recto verso ou verso seulement, les pages devront être agrafées (coin en haut à gauche) et numérotées en pied de page.

La nouvelle devra être accompagnée de la feuille d'inscription au concours (au recto), permettant l'identification de son auteur.

La date limite pour la réception des œuvres est fixée au 4 mai 2019 (cachet de la poste faisant foi pour les nouvelles envoyées par courrier).